

Comité Scientifique des IREM

Séance du 24 mars 2006

Procès-verbal

1. Renouvellement de la convention avec le Ministère

Le Comité Scientifique renouvelle la position qu'il avait prise lors de sa séance précédente (9 décembre 2005) :

Le Comité considère que deux points doivent particulièrement être pris en considération dans la convention liant les IREM au Ministère de l'Education Nationale :

1. Le réseau des IREM comporte un certain nombre d'instances nationales dont la bonne marche est indispensable à son efficacité : Commissions Inter-IREM, Comité Scientifique, site Internet ("Le portail des IREM"), revue "Repères-IREM", bases documentaires (PUBLIREM et PUBLIMATH); il importe que subsiste une dévolution suffisante de moyens gérés à l'échelle nationale pour en assurer le fonctionnement.

2. Si une part plus notable des moyens est affectée régionalement, il importe que soit établi clairement le cadre dans lequel s'exerce la concertation, pour leur affectation, entre l'IREM, l'administration rectorale et les universités impliquées.

Informé de l'évolution des discussions en vue du renouvellement de cette convention, le Comité Scientifique rappelle l'extrême gravité, pour la survie des IREM, que représenterait le non respect des deux principes ci-dessus.

Il considère que les contraintes qui vont résulter de l'évolution du contexte de fonctionnement des IREM leur imposeront une politique particulièrement active de suivi et de présentation de leurs actions, ce qui exigera que des moyens de gestion suffisants leur soient affectés dans les établissements.

Il se tient à la disposition de l'ADIREM pour contribuer à justifier, dans sa compétence propre, l'attribution des moyens nécessaires au fonctionnement des différentes composantes, académiques et nationales, du réseau des IREM.

2. Compte-rendu de la séance du 9 décembre 2005

Ce compte-rendu (ci-joint) est adopté à l'unanimité moins 3 abstentions (membres absents lors de la séance considérée).

Il est décidé d'attirer particulièrement l'attention des responsables des différentes composantes du réseau des IREM sur les extraits suivants, exprimant la **position du comité scientifique dans le cadre du débat sur le thème : Thèmes de convergence, TPE, Options Sciences**.

a. Thèmes de convergence

Il ne résulte pas de ce débat que le CS puisse émettre une recommandation forte d'investissement des IREM dans la réflexion sur la réalisation des thèmes de convergence. Mais au delà de ce dispositif nouveau (et dont rien ne garantit la pérennité), le problème de l'efficacité des actions pluridisciplinaires, à tous les niveaux de la scolarité, reste posé et nous sollicite. A ce titre, le président du CS répercutera auprès du réseau des IREM (et en particulier la commission premier cycle) l'information donnée par J. Moisan, doyen de l'Inspection Générale de Mathématiques, sur un projet d'université d'été, en 2006, sur les thèmes de convergence.

b. Travaux personnels encadrés

Le CS ne peut que prendre acte du fait que ce débat se déroule dans le contexte négatif créé par la suppression (pour des raisons de "récupération" d'heures) des TPE en terminale (ceux-ci sont donc plus difficiles à justifier auprès des élèves de première). Mais les travaux menés dans certains IREM constituent un gisement important utilisable pour des travaux pluridisciplinaires impliquant les mathématiques ; il paraît hautement souhaitable que ce corpus se diffuse et s'enrichisse, qu'il porte ou non le label TPE.

c. "Options Sciences" en classe de seconde

Le CS se dit convaincu de l'intérêt de l'existence d'options sciences en tant que dispositif permettant de constituer auprès des jeunes une image correcte de la démarche scientifique et en particulier de la place des mathématiques dans cette démarche. Il souhaite que l'Inspection Générale de mathématiques poursuive son soutien à ces initiatives. Il juge très utile que les IREM jouent tout leur rôle pour contribuer à dégager des thèmes précis traitables dans ce cadre et popularisent des travaux et expériences sur ces thèmes ; il insiste à cet égard sur le rôle irremplaçable de la participation de chercheurs et voit là une occasion privilégiée d'amener des universitaires d'autres disciplines à coopérer avec les IREM.

3. Présentation des compte-rendus de séances ultérieures

Afin d'améliorer l'information, au sein du réseau des IREM, sur le travail du Comité Scientifique, il est décidé que désormais seront distingués pour chaque séance :

- un *compte-rendu synthétique*, relevant les décisions et positions adoptées par le comité (susceptibles de diffusion rapide et différenciée selon leur nature) et les grandes lignes des débats (sans nécessairement y mettre en évidence les positions des différents membres du comité),

- pour certains points pour lesquels ceci sera décidé par le comité, un *compte-rendu analytique* du déroulement du débat, avec donc reproduction de positions des intervenants (ce sera le cas, pour la séance présente, du point : *rôle, perspectives et fonctionnement du comité*).

Ceci bien sûr en dehors des *fascicules* que le CS peut élaborer sur certains thèmes à partir de communications présentées par ses membres ou des invités.

4. Fascicule issu de la séance de juin 2005 : Evaluation et observation de l'enseignement mathématique

Les textes élaborés ou recueillis par François Pluvinage vont faire l'objet d'une diffusion dans tout le Comité Scientifique.

J.P. Raoult va proposer à François Pluvinage quelques remarques à partir du projet de texte que celui-ci a rédigé et qui pourra servir de préface au fascicule (avis sollicités de tous les membres du comité ; Jean Dhombres en a déjà transmis).

J.P. Raoult va rédiger un projet de postface.

Les contributions vont faire l'objet de relectures, pour lesquelles se sont proposés les collègues suivants :

M.C. Combes lira : *L'évaluation internationale PISA 2003 (A.L. Monnier, C. Dupé, Y. Olivier)*

M. Artigue lira : *PISA 2003, et après ? (I. Demonty et A. Fagnant)*

J.P. Bardoulat lira : *Enseignement mathématique et acquisition de compétences (F. Pluvinage)*

P. Pombourcq lira : *Réflexions sur l'apprentissage de la notion de suite et sur la Restitution Organisée de Connaissances (N. Vogel)*

J. Dhombres lira : *Outils d'observation, d'analyse, d'évaluation et de développements des pratiques enseignantes en didactique des mathématiques (R. Noirfalise)*

5. Prochaines réunions

9 juin 2006 (toute la journée)

Points principaux :

- Impacts de l'éventuelle mise en place d'une épreuve pratique de maths au baccalauréat S (candidats de toutes spécialités) (*point reporté de l'ordre du jour initial du 24 mars*; participation acquise de Gilles Aldon, de la CII "Maths et Info").
- Invitation de la CII Lycées technologiques et Professionnels (J.P.Raoult se charge des contacts) ;
- Mathématiques et éducation du citoyen (toute suggestions d'invitations à transmettre d'URGENCE à J.P. Raoult).

8 septembre 2006 (matin)
(ET NON 15/09 COMME INITIALEMENT DECIDE)

Points principaux :

- Mathématiques et Physique
- Relations internationales des IREM.

15 décembre 2006

Ordre du jour à déterminer ultérieurement ; toute suggestion déjà bienvenue.